



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6070078

N/REF : 19/06/2026 20H14 C:002191 I:00207

V/Appel du Vendredi 19/06/2026 a 20H14

V/REF.IMM. 1330

IMMEUBLE : L'AZUR PALACE
16 BOULEVARD GAMBETTA
06000 NICE

M. REDURON

16 BD GAMBETTA
L'AZUR PALACE
06100 NICE

Saint-Jeannet, le 20 Juillet 2026

Référence Marché: Tarif Négocié - AZURI

LOCALISATION : ALLEE 4 GAMBETTA - CONTACT M STEWART(PCS) - 06 27293094
OU M TEBOUL COMMERCANT : 06 18351587

MOTIF : REFOULEMENT OU FUITE IMPORTANTE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

LE 19/06/2026 A 21H00 (PLOMBERIE)

RECHERCHE DE FUITE

MISE EN PRESSION DES ALIMENTATIONS DANS L'APPARTEMENT SITUÉ AU DESSUS DU
DDE / RAS

TEST FLUORESCÉINE DES EVACUATIONS : RAS

M. STEWART VA SE RENSEIGNER AFIN D'OBTENIR LA PRÉSENCE
DES OCCUPANTS DE L'APPARTEMENT VOISIN. PAR PRÉCAUTION, UNE MISE EN
PRESSION POURRA ETRE RÉALISÉE.

CONTROLE DES EVACUATIONS DE LA COLONNE EU EN PARTIE COMMUNE / RAS

LE 20/06/2026 A 11H00

SUSPICION FUITE SUR ALIMENTATION DANS L'APPARTEMENT DE M. REDURON.

MISE EN SÉCURITÉ DE L'APPARTEMENT DE M. REDURON, L'APPARTEMENT EST VIDE
IMPOSSIBLE D'AVOIR LES CLÉS CE JOUR, VOIR AVEC LE SYNDIC POUR AVOIR
ACCES A L'APPARTEMENT.

APRES FERMETURE DU COMPTEUR DE L'APPARTEMENT SUSPECTE, PLUS DE FUITE
UNE FUITE EST PRESENTE SUR L'ALIMENTATION PRIVATIVE

APRES CONFIRMATION DU SYNDIC, CETTE FUITE ÉTANT PRIVATIVE, IL NOUS A
ÉTÉ DEMANDÉ DE VOUS ADRESSER LA FACTURE A VOUS DIRECTEMENT.

OBSERVATIONS : CH AB Email envoyé le 22/06/26 a 10H22 Mme F. GUEURY

LG LCOMPTER Email envoyé le 22/06/26 a 10H21 Mme F. GUEURY



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 6070078

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ft déplacement Zone 1	1	41,00		41,00
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 19/06	1	76,00		114,00
1,50	Sup.25%-H.Ag.Techn.Plomberie 17h-21h	1	20,75		31,12
1,00	Ft déplacement Zone 1	1	41,00		41,00
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie	1	76,00		114,00
1,50	Sup.25%-H.Ag.Techn.Plomberie 17h-21h	1	20,75		31,12
TOTAL H.T.					372,24
T.V.A. a 10,00%					37,22
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>409,46</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN